

L'EXPERT DE VOS FORMATIONS MÉTIER

CRÉDIT

ASSURANCE

RELATION CLIENT

IMMOBILIER

2-4 allée de Seine - 93200 Saint-Denis
contact@formation-ifcm.com

01 77 93 37 05*

www.formation-ifcm.com



* Coût selon opérateur. IFCM, organisme de formation agréé sous le numéro : 11 75 55645 75.
Crédit photo : © Fotolia 147948425

Edito

La formation continue est en totale mouvance dans ses paradigmes opérationnels mais également dans les processus d'élaboration des contenus pédagogiques. Il est aujourd'hui évident que ce n'est pas au "formateur" d'être au centre de la "formation" mais bien au professionnel qui a besoin de progresser d'être l'acteur de sa "trans-formation".

L'apprenant, acteur de son processus pédagogique, ou encore l'émergence croissante du co-développement témoignent de cette évolution irréversible.

C'est ainsi que l'IFCM vous accompagne depuis 15 ans dans votre activité en crédit, en assurance, en relation client et en immobilier.

Très concrètement nous mettons à votre disposition :

- Une équipe dédiée de formateurs-conseils qui vous accompagne pour définir précisément vos besoins de formation au regard de votre projet et de toutes vos compétences déjà acquises
- Un large choix de formations distancielles pour vous proposer une grande flexibilité dans vos processus d'apprentissage
- Des tuteurs-coaches pour vous guider à votre rythme sur les chemins du savoir-faire
- Des formations présentielles collectives, en inter ou en intra, sur les basiques de votre métier, ou son approfondissement et bien entendu les formations transversales indispensables au renforcement de vos compétences de manager-développeur-coach.

Toute l'équipe de l'IFCM se tient à votre écoute pour vous apporter le meilleur conseil.

PROGRAMME DE PARCOURS DE FORMATION

« Habilitation IAS niveau 1 - blended »

Programme de formation conforme à l'arrêté du 9 juin 2016.

Cible	Durée totale	Coût pédagogique	Prérequis technique
Toute personne souhaitant exercer l'activité d'intermédiaire en assurance	150 heures	1800€	Accès internet
Modalités pédagogiques		Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> 129 heures en e-learning - 21 heures en présentiel (ou en classes virtuelles) Accès ouverts pour une durée de 6 mois Accompagnement personnalisé par un tuteur & auto-évaluation tout au long du parcours (Quiz de contrôle d'acquisition des compétences) 		A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Répondre aux critères de capacité professionnelle pour l'exercice de l'activité d'intermédiation en assurance conformément à l'article R511-1 du Code des Assurances et de la directive européenne 2002/92 du 9 décembre 2002.	
Modalités de validation		Prérequis pédagogiques	
Livret de formation IAS 1		Aucun	

Le secteur de l'assurance

- A la découverte de l'assurance
- L'environnement réglementaire de l'assurance
- Solvency 2 : présentation

Les entreprises d'assurance

- Panorama des entreprises d'assurance
- L'entreprise d'assurance : création, vie et disparition
- Ancrage et cas d'application : recherche documentaire, analyse de documents, rédaction note de synthèse

L'opération d'assurance

- Les aspects techniques et financiers de l'assurance
- Le contrat d'assurance : fondamentaux juridiques
- La souscription
- La vie du contrat
- Le contrôle et les sanctions
- Les modes de distributions réglementés

La relation avec le client

- Les sources du droit
- Les contrats
- Le dénouement du contrat
- Ancrage et cas d'application : recherche documentaire, analyse de documents, rédaction note de synthèse

Les différentes catégories d'assurance

- Les typologies : les contrats, les primes et les indemnités

La distribution des produits d'assurance

- Le champ d'application de la réglementation
- Les différentes catégories d'intervenants dans l'intermédiation
- Les conditions d'accès et d'exercice de l'activité d'intermédiation
- La responsabilité des intermédiaires
- La libre prestation de services et le libre établissement
- L'organisation judiciaire en France
- La protection du consommateur
- La lutte contre les discriminations
- Assurance et information du consommateur
- Assurance et déontologie
- Assurance et obligation de conseil
- La loi ECKERT
- Ancrage et cas d'application : cas concrets interactifs à résoudre à l'écran

La lutte contre le blanchiment

- La vérification d'identité
- La déclaration de soupçon
- Les procédures internes

Les assurances de personnes

- Généralités sur la protection sociale
- L'assurance individuelle accident
- L'assurance incapacité/invalidité complémentaire
- L'assurance décès

La dépendance

- L'assurance dépendance
- Ancrage et cas d'application : cas concrets interactifs à résoudre à l'écran

L'assurance complémentaire santé

- La couverture santé : les soins, autres situations
- La couverture maladie des TNS
- Les complémentaires santé A et B
- La loi Madelin

- Ancrage et cas d'application : cas concrets interactifs à résoudre à l'écran

L'assurance vie et capitalisation :

- Les statuts matrimoniaux
- La capacité des personnes physiques
- L'organisation du patrimoine
- La retraite
- L'assurance vie
- Les contrats en unités de comptes : bases des valeurs mobilières
- Ancrage et cas d'application : cas concret interactifs à résoudre à l'écran

Les contrats collectifs :

- Le cadre du métier
- Ancrage et cas d'application : cas concret interactifs à résoudre à l'écran

Les assurances de biens et de responsabilité

L'assurance automobile

Les assurances multirisques

Les assurances des risques d'entreprise

Pour vous inscrire, remplissez dès maintenant [le formulaire de pré-inscription en ligne en cliquant ici](#).

Pour toutes questions ou renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 01.77.93.37.05 ou par mail à l'adresse contact@formation-ifcm.com.